



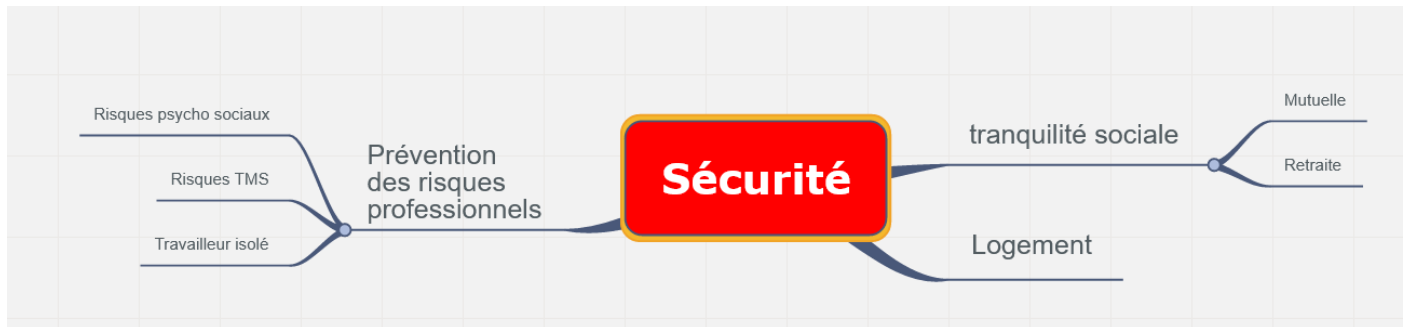
CAHIER REVENDICATIF

Besoin de sécurité :

un toit, une chambre, un lieu sûr, un emploi stable, une assurance maladie, une retraite.



Répondre aux besoins de **SÉCURITÉ**



TRANQUILLITÉ SOCIALE

LA MUTUELLE

Revendications de notre confédération

La CGT doit mener une « double besogne » en engageant à la fois le processus de reconquête de la Sécurité sociale à 100 % et porter l'exigence d'une Sécurité sociale du xxi^e siècle en tant qu'objectif politique. Elle doit défendre au quotidien les intérêts de tous les salariés et fonctionnaires et de leurs familles.

En conséquence, il s'agit pour nous :

- de mener la bataille culturelle et des idées pour aller vers le 100 % Sécurité sociale, que ce soit dans les organismes complémentaires où nous sommes représentés ou dans les cadres collectifs proposés par les acteurs de la protection sociale;
- de privilégier les organismes complémentaires non lucratifs (mutuelles et institutions de prévoyance), tout en conservant un regard critique et exigeant sur leurs orientations et fonctionnement, par rapport aux compagnies d'assurances qui rémunèrent des actionnaires;
- d'assumer pleinement notre rôle et notre place dans les organismes complémentaires par rapport aux autres confédérations syndicales avec lesquelles des désaccords demeurent au niveau des orientations;

- d'être porteur de propositions et d'innovations dans la réponse aux besoins des populations et dans l'organisation du système de santé;
- de maîtriser le fonctionnement et les évolutions du champ complémentaire pour y imprimer notre stratégie syndicale;
- de défendre les intérêts des salariés au niveau :
 - des milliers de militants qui négocient dans les accords de branche, d'entreprises : des garanties de haut niveau avec une prise en charge patronale élevée,
 - des centaines de militants qui sont élus dans les mutuelles et groupes de protection sociale;
- d'informer, former et coordonner les militants investis dans le champ de la protection sociale en lien continu avec les organisations de la CGT.

La reconquête de la Sécurité sociale est une démarche globale qui réinterroge le rôle, la place, le sens et la finalité tant de la Sécurité sociale que des complémentaires. C'est cette dynamique revendicative qui doit être portée dans le débat public et au niveau des organismes de sécurité sociale santé et complémentaire.

Nos revendications à l'ALJT

- Avoir pour "partenaires" des organismes non lucratifs de l'ESS
- Décisions sur le choix de la mutuelle et organismes de prévoyance au minimum à parité avec l'employeur. Les salariés cotisent à 40% pour la mutuelle. Ils doivent pouvoir décider des prestations et du montant des cotisations.

- Revisite des cotisations salariales et patronales de la mutuelle en fonction des catégories employés/agents de maîtrise/cadres (Cadres : part salariale 50% - Agents de maîtrise part salariale 30% - Employés/Ouvriers part salariale 20%)
- Choix des prestations en fonctions des besoins de santé
- Avoir des prestations supérieures à celles prévues dans la CCN...

LA RETRAITE

Revendications de notre confédération

La CGT revendique le droit à la retraite pour tous les salariés dès l'âge de 60 ans avec les moyens de vivre dignement.

Nos revendications à l'ALJT

La qualité de la vie en retraite dépend de la qualité de la vie au travail. Le droit à la retraite doit être solidement articulé au droit au travail et au salaire. Il doit donc être en lien étroit avec la bataille revendicative sur la sécurité sociale professionnelle, l'emploi, les salaires, l'égalité professionnelle femmes/hommes, la santé et le bien-être au travail.

Le salarié doit partir avec les moyens de vivre dignement

Nous revendiquons un alignement du mode de calcul des indemnités retraite sur celle d'un départ pour cause de licenciement (*1/3 de mois de salaire par année de présence continue dans l'association. Cette indemnité sera calculée sans plafonnement*)

LOGEMENT

Revendications de notre confédération

Le logement est un des axes majeurs de la CGT. Les revendications de la CGT sur cette thématique tournent autour de 5 axes :

1. Un grand service public de l'habitat et du logement
2. Produire des logements publics locatifs sociaux
3. Faire contribuer le parc privé
4. Favoriser de nouvelles sources de financement
5. Démocratiser la gestion du logement

Vous trouverez l'ensemble des revendications de la CGT dans le livret logement disponible sur notre site.

Nos revendications à l'ALJT

L'ALJT héberge près de 10 000 jeunes chaque année. C'est la plus grosse association de foyers de jeunes travailleurs de France. De nombreux bailleurs de logement social siègent au sein de son conseil d'administration. Cependant, le nombre très insuffisant de logements sociaux, les loyers élevés du logement privé conjugués aux petits salaires des travailleurs de l'ALJT entraînent de réelles difficultés de logement. Toutes les catégories de salariés sont concernées. Le loyer demandé dépasse souvent les 33% du salaire. Accéder à un logement est très difficile. De plus, les anciens salariés, lorsqu'ils arrivent à la retraite, voient leur revenu, déjà insuffisant, fortement diminué. Le maintien dans leur logement se pose.

Nous demandons une politique offensive de l'ALJT auprès de ses bailleurs partenaires pour permettre l'accès, le maintien et le relogement de ses salariés et futurs retraités.

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Développer la prévention primaire pour garantir l'intégrité physique et mentale des salariés

RISQUES PSYCHOSOCIAUX OU SOCIO-ORGANISATIONNELS (RPS)

Nos revendications à l'ALJT

- Développer la prévention primaire pour assurer un environnement de travail de qualité
 - Sens du travail et du service public
 - Autonomie
 - Charge de travail adaptée et effectifs suffisants
 - Respect du temps de travail
 - Reconnaissance
 - Ambiance de travail agréable
 - Déconnexion réelle
 - Télétravail satisfaisant

RISQUES TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES (TMS)

- Développer la prévention primaire pour éviter des atteintes à la santé
- Mettre en place des actions ergonomiques qui visent à modifier les situations de travail afin de réduire les contraintes qui pèsent sur les salariés.

TRAVAILLEUR ISOLÉ

- Développer la prévention primaire et éviter le travail isolé
- En cas d'impossibilité, développer la prévention secondaire par
 - La formation sur la gestion de situations difficiles quand on est seul
 - Doter le travailleur d'un ensemble d'équipements de sécurité pour détecter un danger et alerter les secours.

"À la fin, c'est nous qu'on va gagner et si on n'a pas gagné..."

C'est que ce n'est pas fini !"